



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE



10723/08 (Presse 175)

(OR. en)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2880^{ème} session du Conseil

CHEFS D'ÉTAT OU DE GOUVERNEMENT

Bruxelles, le 19 juin 2008

Président **M. Janez Janša**
Premier ministre de Slovénie

P R E S S E

Principaux résultats du Conseil

*Le Conseil a examiné une proposition autorisant **la Slovaquie à adopter l'euro** à partir du 1^{er} janvier 2009, sur la base des rapports sur la convergence émanant de la Commission et de la Banque centrale européenne.*

Notant que la Slovaquie respecte l'ensemble des critères de convergence et des obligations légales en vue de l'adoption de l'euro, le Conseil a invité le Conseil ECOFIN à adopter la proposition lors de sa session du 8 juillet, ce qui laissera à la Slovaquie une période de six mois pour se préparer au changement.

La décision élargira la zone euro de quinze à seize États membres.

SOMMAIRE¹

PARTICIPANTS..... 4

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE EURO 6

– Rapports sur la convergence, proposition en vue de l'adoption de l'euro par la Slovaquie6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Aucun

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

PARTICIPANTS

Les gouvernements des États membres et la Commission européenne étaient représentés comme suit:

<u>Belgique:</u> M. Yves Leterme	Premier ministre
<u>Bulgarie:</u> M. Sergei Stanishev	Premier ministre
<u>République tchèque:</u> M. Mirek Topolánek	Premier ministre
<u>Danemark:</u> M. Anders Fogh Rasmussen	Premier ministre
<u>Allemagne:</u> Mme Angela Merkel	Chancelier fédéral
<u>Estonie:</u> M. Andrus Ansip	Premier ministre
<u>Irlande:</u> M. Brian Cowen	Premier ministre
<u>Grèce:</u> M. Costas Karamanlis	Premier ministre
<u>Espagne:</u> M. José Luis Rodríguez Zapatero	Premier ministre
<u>France:</u> M. Nicolas Sarkozy	Président
<u>Italie:</u> M. Silvio Berlusconi	Premier ministre
<u>Chypre:</u> M. Dimitris Christofias	Président
<u>Lettonie:</u> M. Māris Riekstiņš	Ministre des affaires étrangères
<u>Lituanie:</u> M. Valdas Adamkus M. Gediminas Kirkilas	Président Premier ministre
<u>Luxembourg:</u> M. Jean-Claude Juncker	Premier ministre
<u>Hongrie:</u> M. Ferenc Gyurcsány	Premier ministre
<u>Malte:</u> M. Lawrence Gonzi	Premier ministre
<u>Pays-Bas:</u> M. Jan Peter Balkenende	Premier ministre
<u>Autriche:</u> M. Alfred Gusenbauer	Chancelier fédéral
<u>Pologne:</u> M. Donald Tusk	Premier ministre
<u>Portugal:</u> M. José Sócrates	Premier ministre
<u>Roumanie:</u> M. Traian Basescu M. Călin Popescu-Tăriceanu	Président Premier ministre

Slovénie:

M. Janez Janša

Premier ministre

Slovaquie:

M. Robert Fico

Premier ministre

Finlande:

Mme. Tarja Halonen

Président

M. Matti Vanhanen

Premier ministre

Suède:

M. Fredrik Reinfeldt

Premier ministre

Royaume-Uni:

M. Gordon Brown

Premier ministre

.....

Commission:

M. José Manuel BARROSO

Président

.....

Banque centrale européenne:

M. Jean-Claude TRICHET

Président de la Banque centrale européenne

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE EURO

– *Rapports sur la convergence, proposition en vue de l'adoption de l'euro par la Slovaquie*

Le Conseil:

- a pris note de la présentation, par la Commission et la Banque centrale européenne (BCE), de rapports sur les progrès réalisés, par les dix États membres qui ne font pas partie de la zone euro et qui font l'objet d'une dérogation¹, pour ce qui est du respect des critères de convergence et de l'accomplissement de leurs obligations en ce qui concerne l'union économique et monétaire;
- a examiné une proposition de décision du Conseil, émanant de la Commission, qui permettrait à la Slovaquie d'adopter l'euro, en abrogeant ce qui est considéré comme une dérogation, à compter du 1^{er} janvier 2009;
- a pris acte d'une lettre du président du Conseil "Affaires économiques et financières" (ECOFIN) concernant le résultat d'une discussion menée sur ces questions lors de la session du Conseil ECOFIN, du 3 juin.

À la lumière de l'évaluation favorable tant par le Conseil ECOFIN que par le Parlement européen, il s'est félicité de la proposition de la Commission concernant la Slovaquie et a invité le Conseil ECOFIN à l'adopter lors de sa session du 8 juillet. Le Conseil ECOFIN sera aussi invité à adopter un règlement fixant le taux de conversion entre la couronne slovaque et l'euro.

La décision élargira la zone euro à seize États membres à partir du 1^{er} janvier 2009.

¹ Bulgarie, République tchèque, Estonie, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Suède.

Les rapports sur la convergence émanant de la Commission et de la BCE examinent si la législation de l'État membre concerné est compatible avec les dispositions du traité et avec les statuts du Système européen de banques centrales. Ils examinent également les progrès réalisés en ce qui concerne le respect par l'État membre des critères de convergence - à savoir la stabilité des prix, la situation des finances publiques, la stabilité des taux de change et les taux d'intérêt à long terme - et des obligations en matière de compatibilité juridique.

Lors de sa session du 3 juin, le Conseil ECOFIN a partagé l'analyse de la Commission selon laquelle la Slovaquie a réalisé la compatibilité juridique et un degré élevé de convergence durable et remplit par conséquent les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro. Il a encouragé la Slovaquie à continuer de mener des politiques budgétaires prudentes et à mettre en œuvre d'autres réformes structurelles.

Actuellement, quinze des vingt-sept États membres de l'UE ont l'euro comme monnaie: la Belgique, Chypre, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie et la Finlande. Les billets et pièces ont été introduits dans douze de ces pays le 1^{er} janvier 2002, en Slovénie le 1^{er} janvier 2007 et à Chypre et Malte le 1^{er} janvier 2008.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Aucun
